

Des groupes à pied d'œuvre pour une commune vivante

Vous connaissez les nombreuses associations de Mellionnec qui marquent la vie de notre commune.

Depuis ce début d'année, il y a aussi des groupes de personnes élues et non-élues qui travaillent ensemble.

Un groupe « **vie démocratique** » se retrouve régulièrement. Il travaille à ce que toutes les personnes qui le souhaitent soient actrices de la vie de la commune.

Le groupe « **liens** »

Sur le même principe, il s'attache à faciliter la circulation de l'information et à créer des liens entre habitants et avec l'équipe municipale.

Ces 2 groupes sont ouverts aux personnes motivées pour y participer.

Contacts auprès de Fabien Rambaud au 07.45.01.35.24

----- o o O o o -----

Un nouveau rendez-vous :

 Retenez dès maintenant la date du premier apéro communal !

L'équipe municipale souhaite mettre en place ce rendez-vous régulier, une ou deux fois par an, pour rencontrer les habitants, créer du lien et générer des interactions et coups de main.

L'idée est également de présenter les projets en cours, les différentes commissions et groupes de travail, qui sont ouverts à tous, pour que vous puissiez les rejoindre et partager vos idées.

Ce temps d'échanges se poursuivra par un barbecue partagé où chacun pourra amener quelque chose, pour manger tous ensemble.

Vous recevrez une invitation à la fin de l'été, mais reprenez dès maintenant la date :

le dimanche 4 octobre, à 11h

à la salle des fêtes de Mellionnec



Mairie de Mellionnec ☎ 02 96 24 23 26 ✉ mairie@mellionnec.bzh

Photos intérieur : Armano Jericevic, dessin couverture : Atelier Dessin Enfants



La commune a besoin de coups de main

Participez à l'équipe COUP DE POUCE !

À vos talents !

La municipalité met en place une équipe ressource pour rendre service à la commune et faire des économies. Il s'agit d'une aide ponctuelle en fonction de ce que vous savez faire.

Couture, bricolage, jardinage, tronçonneuse, maçonnerie, informatique, cuisine... vous avez l'envie ou la possibilité de donner un coup de main dans ces domaines ou tout autre que vous pensez utile ?

Vous pouvez vous inscrire comme personne ressource auprès de la mairie ou au 07.45.01.35.24 (Fabien Rambaud).

Toutes les volontés sont bienvenues !

----- o o O o o -----

Les brèves

 Peut-on brûler des déchets verts et autres dans son jardin ?

Non, il est interdit de brûler des déchets verts chez soi ainsi que tout autre déchet, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Vous pouvez déposer vos déchets verts ainsi que les autres déchets à la déchetterie à Rostrenen et y prendre du broyat pour votre jardin.

~



Nuisances sonores : des horaires à respecter pour les engins sonores

- du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h,
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Info gynécobus

Dispositif à destination des femmes entre 25 et 65 ans qui n'ont pas de suivi gynécologique depuis au moins 2 ans.

Le gynécobus est un véhicule itinérant réalisant des rdv gynécologiques les lundis à Rostrenen une à deux fois par mois.

Si vous êtes concernée, pas de démarche à faire en amont, vous serez contactée par la CPAM directement par sms ou mail. Ce n'est pas un canular, après retour de votre part, vous serez guidé pour la prise de rendez-vous.

N° 36
juin 2026

Kelaouenn Melioneg

Le journal de Mellionnec

Suite aux élections de mars, le nouveau conseil municipal est maintenant en place. La priorité de l'équipe est d'intégrer autant que possible l'ensemble des habitantes et habitants de la commune à la réflexion et aux décisions qui concernent notre présent et notre avenir communs.

Nous le ferons au travers d'un ensemble de dispositions où il sera possible de participer, d'intervenir, de proposer dans le respect des avis et apports de chacune et chacun et, pourquoi pas, de célébrer de bons moments ensemble.

Nous avons rapidement mis en place une information élargie, une ouverture à la parole durant le Conseil Municipal et une restitution écrite et audio des échanges et décisions.

C'est une première étape qui sera suivie d'initiatives à plus long terme comme un nouveau porte à porte et un apéro communal à l'automne. Le Conseil Municipal impulsera également la mise en place de « groupes-projets » constitués de personnes élues et non-élues.

À Mellionnec, nous savons bien que nous ne partons pas de zéro. Nous sommes conscients que le premier acteur, c'est avant tout la population elle-même qui a transformé notre commune pour y installer un dynamisme diversifié et inégalé.

Nous espérons cheminer ensemble avec la population pour construire une démocratie ouverte et participative à Mellionnec.

Ce premier bulletin municipal du mandat en est une illustration : très simple, il cherche avant tout à informer et à faciliter la participation et l'implication de toutes et tous à la vie communale.

L'équipe municipale

Les principes d'ouverture du Conseil Municipal

- Sur le site internet de la commune, vous pouvez lire les comptes-rendus des Conseils Municipaux et aussi écouter les enregistrements audio des séances. Vous y trouvez également les dates des prochains Conseils Municipaux.
- Les séances du Conseil Municipal étant publiques vous y serez accueilli avec le sourire et une chaise vous permettra d'assister confortablement à leur déroulement.
- Bientôt, nous ouvrirons la possibilité de poser des questions pendant les Conseils Municipaux lors de quart d'heure citoyen.

Site internet de la commune : mellionnec.bzh
Dates et comptes-rendus des conseils municipaux dans la rubrique Ma mairie > Vie municipale > Délibérations du Conseil Municipal

Comment s'organise l'équipe municipale ?

Durant ces premiers mois, la nouvelle équipe a découvert l'ampleur de la tâche à accomplir. Et elle est grande ! Impressionnante !

Tout d'abord, il a fallu comprendre, s'organiser, puis répartir le travail. On peut être intimidé par la diversité des choses à faire, mais avec beaucoup de motivation, et en piochant dans les compétences de chacun, on y arrive !

Le Conseil Municipal a mis en place une répartition dans la prise en charge des affaires de la commune. Chacune des personnes nommées agit en équipe pour prendre en charge les thématiques listées.



François GENDRE, Adjoint au Maire, est en charge des affaires générales. Il est également en charge de l'environnement, il agit sur les thématiques : environnement / agriculture / eau / énergie / bocage / santé environnementale. Sur ces sujets, il travaille avec Pierre-Yves, Rosalie et Cécile.



Rosalie SALAUN-GOURLAUEN, Conseillère municipale, est en charge des affaires culturelles, patrimoine et loisirs et agit sur les thématiques artisanat / associations / artistes / événements / culture / bibliothèque / éducation populaire / chemins / hébergements / Office de tourisme de Rostrenen / Breizhoneg. Sur ces sujets, elle travaille avec François, Cécile et Lena. Elle est en charge également des ressources humaines et agit sur les thématiques gestion du personnel / contrats de travail / recrutement. Sur ces sujets, elle travaille avec Pierre-Yves, Hans et Leslie.



Lena POTIN, Conseillère municipale, est en charge des affaires scolaires et agit sur les thématiques Conseil d'École / relation équipe enseignante / équipements scolaires / cantine / APE / personnel affecté / DASEN. Sur ces sujets, elle travaille avec Hans, Cécile et Leslie.



Leslie GENDEK, Conseillère municipale, est en charge du Centre Communal d'Action Sociale et agit sur les thématiques aides sociales / isolement / intergénérationnel / entraide. Sur ces sujets, elle travaille avec Hans, et Lena.



Cécile CHEREL, Conseillère municipale, est en charge des travaux et de la voirie et agit sur les thématiques : travaux / voirie / programmation / réalisation et entretien / appels d'offres. Sur ces sujets, elle travaille avec Pierre-Yves, François et Fabien.



Hans LOOS, Conseiller municipal, est en charge du numérique, et agit sur les thématiques internet/ connectivités / applis / cloud / aide à l'usage informatique. Il est en charge également de la Sécurité civile, défense et risques et agit sur les thématiques risques naturels et technologiques / réserve citoyenne / santé mentale. Sur tous ces sujets, il travaille avec Pierre-Yves et François.



Tanya SIMON, Conseillère municipale, est en charge des finances et agit sur les thématiques budget communal / relation avec l'administration DGFIP / partenaires / subventions / appels d'offres. Sur ces sujets, elle travaille avec Pierre-Yves, Rosalie et François.



Fabien RAMBAUD, Conseiller municipal, est en charge de la communication et de la vie démocratique et agit sur les thématiques fonctionnement du Conseil Municipal / relation avec la population / lettre d'infos / listes de diffusions / Kelaouen / réserve « coup de pouce ». Sur ces sujets, il travaille avec Rosalie, François, Tanya, Cécile, Lena et Leslie.

L'équipe municipale des délégations

École

Pour l'école, on a le projet d'agrandir la cour : mise en place de ganivelles en bois, déplacement de portails, dessouchage des buissons toxiques ou épineux...

Il y a beaucoup à faire ! Les coups de mains sont les bienvenus, faites nous signe à la mairie !



Chantiers désherbage

Durant le mois de mai, des habitantes et habitants se sont relayés pour nettoyer les parterres du centre bourg. Le tour a été fait ! Bravo à eux.

En effet, durant la période printanière le plein temps de Virgile et de Gildas n'est pas suffisant pour mener tout de front. Ils profiteront de ce temps libéré, pour les autres travaux sur l'ensemble de la commune.

Stations d'épuration



Elles sont vieillissantes, il est urgent d'agir.

La gestion est désormais transférée à la CCKB. L'entretien courant reste assuré par la commune. Il faut coordonner tout ça entre entretien et rénovation.

Voirie

C'est le printemps, la végétation pousse. Nous organisons l'entretien au dessus et sur les côtés des routes, prévenons les propriétaires et contactons les entreprises d'épavage ou d'élagage.